

L'avenir du Tourisme équestre

La première idée de l'aspirant cavalier est de parcourir la nature à cheval.

Que cette représentation évidente vienne des espaces américains, des cavaliers des steppes ou d'ailleurs, la motivation initiale est là. C'est donc cette aspiration profonde et naturelle que nous devons satisfaire.

Autrefois concentré sur la randonnée, le tourisme équestre d'aujourd'hui est divers. Ses horizons multiples, avec des options sportives, sont autant d'opportunités de proposer une offre variée, adaptée aux goûts de chacun.

Au fil des ans, à travers les structures chargées de son organisation et dont nous sommes dépositaires, le tourisme équestre a su se structurer, se professionnaliser, prendre une place privilégiée au sein du monde du cheval.

Promenade, voyage, séjour, attelage, formation des cavaliers et des enseignants, le tourisme équestre a de nombreuses cordes à son arc.

Depuis son apparition à la fin des années 50, le tourisme équestre à la française ne cesse de faire école à travers l'Europe et une partie du monde.

Son modèle original s'appuie sur le savoir-faire de la France en matière touristique et sur l'unicité de la filière des activités équestres



© CÉCILE YONNE

regroupées au sein de la Fédération Française d'Équitation.

Pour conserver ce leadership, nous devons sans relâche améliorer notre offre touristique, la qualité et la diversité

des prestations proposées, mais également renforcer les liaisons transfrontalières pour tous ceux qui font le choix de randonner en Europe.

La formation des pratiquants et des cadres, la qualité de la cavalerie et des infrastructures, la richesse des événements et des compétitions, la structuration des itinéraires et des hébergements, contribuent au développement de nos activités et à leur rayonnement au-delà de nos frontières.

Les actions conduites par le CNTE au sein de la FFE, avec l'ensemble des acteurs professionnels et associatifs, et

l'appui des structures fédérales qui gèrent au quotidien

« C'est avec cet objectif qu'une modification statutaire du CNTE est conduite. Elle vise à alléger son fonctionnement tout en préservant les CRTE et CDTE... »

les activités de tourisme équestre sont le reflet de la demande qui émane du terrain. Nous nous devons d'être attentifs pour y répondre, en tous lieux, avec enthousiasme et imagination.

À l'aube de cette nouvelle olympiade, la rénovation de notre fonctionnement associatif et de notre représentation dans les territoires est un enjeu majeur.

Après la réforme statutaire de 2008, les trois derniers exercices nous ont démontré qu'il était complexe de faire fonctionner les instances dirigeantes de nos comités de tourisme équestre.

La diminution du nombre de bénévoles et la multiplication des instances de concerta-

tion, nous conduisent malheureusement à ne pas occuper l'ensemble des sièges qui nous sont offerts pour représenter nos activités.

C'est avec cet objectif qu'une modification statutaire du CNTE est conduite. Elle vise à alléger son fonctionnement tout en préservant les CRTE et CDTE, dont l'action au sein des instances dirigeantes des CRE et CDE sera renforcée.

Dans de nombreuses régions et départements, on constate l'absence d'interlocuteurs « tourisme équestre » sans que tout ait été mis en œuvre pour assurer notre représentation et le déploiement de nos actions.

Cette évolution, certes complexe, est déterminante pour l'avenir de notre activité.

Elle nécessite du courage politique et une vision prospective, à l'image de celle qu'ont pu avoir nos prédécesseurs lors de création de l'ANTE en 1963, il y a 50 ans.

Nous souhaitons que chacun à son niveau participe à cette nouvelle évolution.



Bernard Pavie,
Président du CNTE
Christian Boyer,
Secrétaire général du CNTE

Rapport moral et d'activités

Travaux sur les infrastructures et organisation d'événements sont les deux grands axes d'actions menées dans le domaine du Tourisme Equestre pendant les 4 dernières années. Le point sur les infrastructures.

Les Deuxièmes Assises Nationales des Infrastructures du Tourisme Equestre des 9 et 10 juin 2008 ainsi que les 6 rencontres interrégionales - en janvier et février 2009 - ont permis d'établir un Schéma national de développement des infrastructures du tourisme équestre pour la période 2009-2012, autour de 4 axes principaux :

- Aménagement et vie des infrastructures
- Partage des informations
- Représentation du tourisme équestre
- Formation du réseau et des acteurs

Au terme de la mise en œuvre du Schéma national de développement des infrastructures sur la période 2009/2012, voici le bilan des différentes actions menées.

AMÉNAGEMENT ET VIE DES INFRASTRUCTURES

L'enjeu est de soutenir les initiatives des collectivités territoriales dans la structuration de l'offre d'itinéraires équestres, comme celles prises pour les itinéraires pédestres et de cyclotourisme.

Ces initiatives se font en lien avec les organes déconcentrés de la FFE.

Dossier balisage

Différents travaux de réactualisation et de communication autour du balisage équestre ont été menés. Ils visent l'harmonisation du balisage au niveau national



© VERCORS À CHEVAL / EMINODIER

La France mobilise ses atouts pour favoriser le tourisme équestre.

et l'identification reconnue d'une activité de randonnée particulière.

A travers sa marque de balisage orange, premier élément visible sur le terrain, le tourisme équestre affirme sa place au sein des activités de randonnée en particulier, et des sports de nature en général.

Accueil des chevaux à l'étape

Souhaitant aider les cavaliers à trouver des sites d'étape pour leur cheval et valoriser les professionnels, la FFE a constitué un groupe de travail afin de mieux cibler les attentes des cavaliers et ainsi définir le cahier des charges du label Cheval Etape.

Opérationnel depuis septembre 2011, ce label a pour objectif de distinguer les établissements proposant des infrastructures adaptées à l'accueil de chevaux de passage. Il s'agit aussi d'un facteur structurant permettant de mettre en lien cavaliers, chemins et établissements d'accueil qui contribuera au

développement du tourisme équestre.

Il est accessible aux établissements adhérents de la FFE qui proposent d'accueillir des équidés à l'étape pour au moins une nuit, quel que soit le motif de la halte : randonnée, compétition, transport...

Classification des itinéraires équestres

Concernant la structuration du réseau d'itinéraires, la société Prête moi ta plume a été missionnée afin d'établir un cahier des charges propre à un itinéraire équestre de qualité.

L'objectif global est de proposer un système de classification des itinéraires simple et identifiable par tous, facilement transposable en région et permettant d'intégrer les itinéraires existants. Une enquête auprès des CRTE et CDTE a révélé qu'un modèle de classification « ouvert », fondé sur les caractéristiques mêmes des itinéraires - points d'intérêt, distance, paysages, sites tra-

versés... serait le plus adapté; par opposition aux modèles intégrés ou techniques qui prennent davantage en compte le niveau de difficulté des parcours (pistes de ski, voies d'escalade..).

Le modèle équestre se rapprocherait donc davantage d'une démarche de labellisation. L'élaboration du cahier des charges est à l'étude.

PARTAGE DE L'INFORMATION

Afin de fournir une base de données complète et accessible à tous sur les infrastructures du tourisme équestre, les informations et documents existants ont été recensés puis rassemblés sous l'onglet « gîtes et chemins » du site internet FFE/Tourisme.

De nouveaux documents techniques ont été réalisés et de nouveaux moyens de diffusion ont été mis en place.

Information sur le schéma national de développement

Le document reprenant l'ensemble des objectifs visés par le « Schéma national de développement des infrastructures du tourisme équestre » pour 2009/2012 a été diffusé auprès de tous les OD de la FFE, des personnes ayant participé aux Assises Nationales du tourisme équestre et aux rencontres interrégionales, des Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme, des Service Loisirs Accueil, des Conseils Régionaux et Généraux, des

Parcs Nationaux, des Parcs Naturels Régionaux, et des directions territoriales et régionales de l'ONF, soit 680 envois. Cette large diffusion vise une meilleure lisibilité des actions de la FFE en matière de tourisme équestre, auprès des acteurs du tourisme et des collectivités locales notamment.

Initiatives en région

Depuis le n° 103 de décembre 2009, la rubrique Initiatives en région a été insérée dans l'Estafette. Chaque trimestre, une région est ainsi mise à l'honneur à travers la présentation d'un ou plusieurs projets mis en place en faveur des infrastructures du tourisme équestre. L'objectif est de mutualiser les bonnes pratiques et de favoriser le transfert d'expérience. Les OD sont invités à envoyer leurs propositions d'articles au service FFE Tourisme.

Guides méthodologiques

Un groupe de travail a été constitué en 2010 afin de produire des documents techniques sur la création et l'aménagement des chemins et structures d'hébergement équestre.

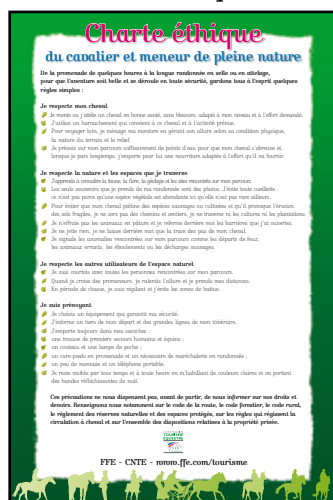
Deux guides méthodologiques, *Créer et aménager les itinéraires et hébergements équestres* et Balisage et signalisation ont ainsi été créés. Leur objectif est d'encourager et d'aider les collectivités territoriales, associations, comités de tourisme équestre, etc. dans leurs projets d'aménagement d'itinéraires de randonnée équestre. Ces deux documents sont en libre téléchargement sur le site de la FFE.

Fiches pratiques

Plusieurs fiches ont été élaborées et/ou mises à jour

autour des 3 grandes thématiques relatives aux infrastructures : les chemins, les sites d'hébergement et le balisage.

Ces fiches, en libre accès sur le site de la FFE, apportent des réponses à toutes les questions que peuvent se poser les cavaliers d'extérieur et meneurs, les professionnels du tourisme équestre, mais aussi les hébergeurs, les collectivités locales ainsi que tous les porteurs de projets liés au tourisme équestre.



Charte du cavalier et du meneur de pleine nature

La Charte éthique du cavalier et du meneur de pleine nature, élaborée en 2003, a été mise à jour.

Elle bénéficie notamment d'un graphisme plus épuré pour une meilleure lisibilité. Elle est disponible en ligne sur le site de la FFE.

REPRÉSENTATION DU TOURISME ÉQUESTRE

Il s'agit d'identifier les atouts du tourisme équestre pour le valoriser auprès des différents acteurs et partenaires par une communication adaptée. Ce travail d'« image » est indispensable pour donner une véritable crédibilité au tourisme équestre et ainsi appuyer les démarches

concernant les infrastructures.

A travers la création de partenariats et la participation à différents événements et groupes de travail, la FFE-CNTE entend affirmer sa place au sein du réseau des sports de nature.



Convention avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP)

Les principales actions menées dans le cadre de ce partenariat sont la mise en place des formations au balisage et l'incitation à la déclinaison de la convention au niveau local à travers l'envoi d'un courrier commun à l'ensemble de comités départementaux et régionaux des deux fédérations.



Convention avec la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT)

Une convention de partenariat a été signée le 23 novembre 2011. Les comités départementaux et régionaux des deux instances ont reçu un courrier pour encourager la déclinaison de la convention au niveau local.



Convention avec l'Office National des Forêts (ONF)

La convention a été signée en octobre 2012. Elle vise à organiser l'accueil et l'in-

formation des cavaliers en milieu forestier en cohérence avec les enjeux du développement durable, de la protection de l'environnement et de la sécurité du public. Il s'agit de responsabiliser les cavaliers et de favoriser leur autonomie et la découverte des territoires traversés.

Groupes de travail

La FFE-CNTE participe aux travaux du groupe interfédéral sur le développement durable. Le groupe travaille sur un projet de « Charte commune du pratiquant des sports de nature » qui devrait être diffusée à l'occasion de la Semaine du Développement Durable 2013. D'autre part, elle contribue aux actions menées par le Pôle Ressources National des Sports de Nature pour la mise en place de l'outil OPAESI (Observatoire de Pérennisation de l'Accès aux Espaces, Sites et Itinéraires) ayant pour but d'identifier les problèmes d'accès aux sites de pratiques.

Participation aux événements liés aux loisirs sportifs de nature

La FFE-CNTE était présente sur différents événements liés aux sports de nature :

- rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature, en 2009 à Clermont-Ferrand, en 2010 à Nantes ;
- salon Destinations Nature, en 2010 et 2011 ;
- rencontres Euro'meet, en octobre 2011 à Annecy : un événement structurant du réseau européen du tourisme et des loisirs sportifs de nature qui a rassemblé l'ensemble des acteurs du sport, du tourisme, de l'environnement et de l'aménagement des territoires.

Rapport moral et d'activités

Le tourisme équestre faisait partie des thèmes d'intervention à travers la présentation de Malek Bouhaouala, Maître de conférences à l'Université Joseph Fourier de Grenoble, sur ses travaux de 2008 concernant la consommation des produits de tourisme et de loisirs équestres en France.

Représentation du tourisme équestre au sein des CDESI

En 2011, une action de recensement a été menée auprès de tous les CDTE afin d'évaluer la représentation de l'équitation au sein des 30 Commissions Départementales des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI) en place et la prise en compte des intérêts cavaliers.

Les résultats de l'enquête mettent en évidence la présence d'au moins un représentant du tourisme équestre dans 80% des Commissions. 75% des présidents de CDTE estiment que les intérêts des cavaliers sont bien pris en compte. A travers cette étude et la diffusion de ces résultats dans les publications de la FFE, il a été rappelé le rôle des CDESI et l'importance pour les représentants du tourisme équestre d'y siéger pour développer et pérenniser l'accès des cavaliers et meneurs aux sites de pratiques.

Favoriser la gestion et le développement des infrastructures du tourisme équestre en région

Afin de faciliter l'action des Comités régionaux sur le terrain, la FFE-CNTE a réalisé un Schéma régional inspiré du plan d'action national et articulé autour des 4 axes de développement.



Hervé Delambre, président de la FITE, Bernard Pavie, président du CNTE et Christian Boyer, élu en charge des infrastructures, ont présidé les débats.

Chaque région pourra s'appuyer sur ce Schéma afin de mener, au niveau local, une politique de développement des infrastructures du tourisme équestre en accord avec les objectifs nationaux, prenant en compte les caractéristiques spécifiques de son territoire.

Construire un réseau européen du tourisme équestre

Dans la continuité du Schéma national de développement des infrastructures du tourisme équestre, la FFE et le CNTE ont organisé le 1er Congrès Européen des itinéraires de tourisme équestre les 24 et 25 mai 2012 à Paris.

La mise en place d'un tel événement résultait de la volonté de poursuivre les efforts déployés conjointement avec la FITE, Fédération Internationale de Tourisme Equestre sur ce sujet. Ce congrès a rassemblé 54 participants, représentant 9 nations européennes - Roumanie, Belgique, Espagne, Autriche, Royaume-Uni, Italie, Portugal, Bulgarie et France - qui ont ainsi pu échanger sur leurs expériences en matière d'itinéraires équestres.

Les différentes interventions ont permis de donner un aperçu de la diversité des modes de gestion du tourisme équestre en Europe et des différents degrés de développement de l'activité, étroitement liés à l'histoire et à la culture équestre propres à chaque pays.

Ce premier état des lieux laisse augurer de belles perspectives pour le tourisme équestre. En effet, une volonté collective de tendre vers un réseau européen a été clairement exprimée et la poursuite des travaux devrait permettre de poser les bases d'un Schéma européen de développement des infrastructures du tourisme équestre.

FORMATION DU RÉSEAU D'ACTEURS

La formation d'acteurs de terrain faisait partie des priorités du Schéma de développement des infrastructures du tourisme équestre.

Après avoir identifié les domaines dans lesquels un réel besoin existait, la sollicitation de référents régionaux et l'élaboration d'un plan de formation ont été initiées.

Correspondants régionaux infrastructures

En 2010, chaque CRTE a été sollicité afin de désigner un « correspondant infrastructures » chargé de faire le lien entre la structure fédérale et les initiatives régionales et de coordonner l'action des CDTE pour la structuration des itinéraires équestres.

Formation au balisage

Dans le cadre de la convention de partenariat avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre, un groupe de travail a été constitué afin de définir des programmes et contenus de formation au balisage équestre.

Deux promotions de formateurs de baliseurs équestres ont été formées au Parc Equestre Fédéral depuis 2011, soit 25 formateurs opérationnels, répartis sur l'ensemble du territoire. Ces formateurs sont chargés d'organiser les formations de baliseurs en région. Ils sont les interlocuteurs privilégiés de la FFE, de ses OD mais aussi des collectivités territoriales et autres acteurs locaux concernés par le balisage des itinéraires de randonnée.

Les baliseurs équestres, quant à eux, agissent sur les chemins pour préparer et effectuer le balisage de tronçons ou d'itinéraires équestres, en utilisant la marque officielle de balisage et les techniques adaptées. Un an après la mise en place des 1^{ères} formations, près de 200 baliseurs ont été formés. Toutes les listes de formateurs et de baliseurs ainsi que le Cahier technique du baliseur sont disponibles en ligne sur www.ffe.com/tourisme.

LES TEMPS FORTS DES INFRASTRUCTURES



- **10 et 11 juin 2008 :**
1^{ères} Assises nationales des infrastructures du tourisme équestre à Paris
- **2009 :**
rencontres interrégionales avec les acteurs locaux du tourisme équestre
- **mai 2009 :**
diffusion du Schéma national de développement des infrastructures du tourisme équestre la période 2009-2012, autour de 4 axes principaux : Aménagement et vie des infrastructures, Partage des informations, Représentation du tourisme équestre et formation du réseau et des acteurs
- **décembre 2009 :**
1^{ère} rubrique Initiatives en régions dans l'Estafette (n°103) afin de mettre en valeur les projets liés aux infrastructures du tourisme équestre menés dans les régions
- **2010 :**
rénovation du site internet et mise en place de l'onglet Gîtes et chemins dédié aux infrastructures
- **5 mai 2010 :**
signature de la convention avec la FFRP au salon Destinations Nature à Nantes
- **juillet 2010 :**
publication des guides méthodologiques pour la création et l'aménagement des itinéraires équestres et des structures

- d'hébergement
- **25 janvier 2011 :**
1^{er} rassemblement des correspondants régionaux infrastructures à Lamotte
- **mars 2011 :**
réactualisation des documents relatifs à l'utilisation de la marque officielle de balisage
- **mai 2011 :**
1^{ère} session de formation de formateurs de baliseurs équestres à Lamotte
- **septembre 2011 :**
mise en place du label Cheval Etape
- **septembre 2011 :**
rencontre avec Gîtes de France, PNR, FFC
- **octobre 2011 :**
rencontres Euro'meet à Annecy avec l'intervention de M. Bouhaouala sur les clientèles du tourisme équestre en France
- **novembre 2011 :**
mise en place des 1^{ères} formations de baliseurs équestres en région
- **23 novembre 2011 :**
signature de la convention avec la FFCT au salon des Maires de Paris
- **24 et 25 mai 2012 :**
1^{er} Congrès européen des itinéraires de tourisme équestre
- **septembre 2012 :**
définition d'un Schéma régional de développement
- **octobre 2012 :**
signature de la convention avec l'ONF

ET MAINTENANT :

Poursuivre les travaux en cours

Les travaux entamés sur la période 2009/2012 devront être poursuivis. La structuration du réseau d'itinéraires équestres est un travail de longue haleine et il reste encore beaucoup à faire pour préserver ce réseau, classifier les circuits, les baliser, les recenser, les cartographier, trouver de nouveaux revêtements, développer les structures d'hébergement, etc.

Les efforts d'information auprès du grand public ainsi que les échanges avec les différents partenaires concernés par les sports de nature devront être main-

tenus. Afin de proposer une offre de tourisme équestre adaptée à la demande, l'évolution des attentes des pratiquants, de plus en plus nombreux et avec des exigences diverses, devra être prise en compte.

Il s'agira par exemple d'accompagner le développement du numérique et des nouvelles technologies qui révolutionnent actuellement les modes de randonnée en proposant de nouveaux outils, des formations, etc.

Enfin, il faudra continuer à soutenir l'action des organes déconcentrés, en maintenant un dialogue permanent avec les acteurs de terrain.

COMMUNICATION/EDITION



L'Estafette

Avec un tirage moyen de 83 000 exemplaires, l'Estafette, « le Journal des Passionnés du Tourisme Équestre », propose chaque trimestre des articles d'actualités et de fonds sur toutes les pratiques de l'équitation de pleine nature ainsi que l'agenda des manifestations festives et sportives nationales et régionales.

Cheval nature

Annuaire officiel des établissements du tourisme équestre en France, Cheval Nature répertorie environ 2 000 établissements et associations de tourisme équestre, les coordonnées des organes déconcentrés du CNTE ainsi qu'un cahier attelage. La nouvelle édition sort chaque année lors du Salon du Cheval de Paris Villepinte.

Rapport moral et d'activités

A la rencontre du public

A l'Equirando et à la Journée Nationale de l'Attelage de Loisir, se sont ajoutées l'Equirando Junior et la Semaine du Développement Durable.



Equirando

C'est l'un des plus grands rassemblements de cavaliers et de meneurs pratiquant l'équitation de pleine nature en Europe.

Tous les deux ans, elle est confiée au Comité d'Organisation d'une région différente, qui accueille durant 3 jours environ 1000 chevaux sur un gigantesque bivouac.

Les équirandins venus de la France entière mais également de l'étranger convergent vers le lieu de ralliement le jour J.

C'est une formule de liberté où chacun par où il veut quand il veut avec son équidé, monté ou attelé, pour vivre une aventure unique, visiter une nouvelle région et se retrouver autour d'une passion commune.

Les 3 derniers rassemblements ont eu lieu à :

- Châteaubriant les 25,26 et 27 juillet 2008.
- Vizille les 23, 24 et 25 juillet 2010
- Haras national du Pin les 27,28 et 29 juillet 2012



© FFE/PSY



Equirando Junior

Il s'agit d'un séjour clé en main s'adressant à des enfants de 7 à 17 ans. Cet événement a pour vocation d'offrir durant 5 jours un éventail aussi large que possible de randonnées, de visites de sites remarquables, d'animations et d'occasions de rencontres.

Il permet aux poneys-club et centres équestres, initiés ou non à la randonnée, de bénéficier d'une organisation minutieuse axée sur la découverte d'un environnement mais aussi sur des aspects ludiques et culturels en toute sécurité.

Les 3 dernières éditions de l'Equirando Junior se sont déroulées à :

- Treigny : 23 au 26 juillet 2009
- Puylagarde : 12 au 16 juillet 2011
- Treigny : 10 au 15 juillet 2012



Journée Nationale de l'Attelage de Loisir

Une centaine de structures participent à cet événement qui se déroule chaque année le 3^e dimanche d'avril dans le but de faire connaître et aimer l'attelage et son principal acteur, cheval, poney, mule ou âne.

C'est aussi l'occasion de présenter les différentes formes de pratiques qui s'articulent autour de plusieurs thèmes tourisme, spectacle, compétition, travail d'entretien...



Semaine du Développement Durable

En association avec le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), la SDD est organisée chaque année, depuis 2010, du 1^{er} au 7 avril. Durant cette semaine, clubs et associations de cavaliers ou meneurs sont invités à mettre en place des actions relatives au développement durable.

L'ensemble des adhérents titulaires d'un label qualité qui auront inscrit une ou plusieurs actions auprès du MEDDTL dans le cadre de la semaine du développement durable pourront s'ils le souhaitent participer au Trophée FFE Generali des clubs mention développement durable.